

Les statuts sont la forme juridique dont se dote n'importe quelle organisation – association, parti, syndicat, etc. – pour pouvoir prétendre à l'exercice d'un certain nombre de droits. Pour un syndicat, les statuts (déposés à la préfecture du siège du syndicat) lui permettent de déployer son activité au grand jour, d'organiser des réunions, de nommer ses représentants, d'ester en justice, d'être l'interlocuteur obligatoire des patrons ou de l'administration, etc. Les grandes orientations du syndicat sont condensées en quelque sorte dans ses statuts complétés par le règlement intérieur.

Ceux-ci ne sont jamais immuables. Ils accompagnent le développement de l'activité syndicale et la structuration d'un champ syndical donné.

Les modifications statutaires proposées au congrès de mars 2009 :

- des mises à jour suite à des décisions déjà actées en Conseil des Sections (caisse de solidarité, commission de conciliation, la possibilité de salarier les militants du privé,...),
- l'actualisation de notre champ de syndicalisation pour conforter notre organisation suite au changement de la représentativité,
- un allègement des statuts : la liste des secteurs (présente aujourd'hui à deux endroits sous deux formes différents fait redondance) sera mise soit dans le préambule , soit dans l'article 2 après consultation de notre avocat sur la place la plus judicieuse,
- l'introduction d'une définition du terme fédéraliste et une modification de l'article 12 plus explicative sur notre façon de fonctionner au consensus,
- une réécriture pour clarification de l'alinéa c du règlement du congrès plus conforme à la réalité du vote
- l'introduction de notre volonté de favoriser la parité dans nos instances et délégation
- et l'introduction de notre volonté de donner à chacun des « niveaux » de notre structure un rôle de porte parole.

Les Chartes de l'adhérent et identitaire n'ont été que nettoyées et mises à jour, elles n'ont pas vocation à être remises en cause mais consolidées comme nous en avons collectivement décidé en 2002 et 2006.

C'est là tout le sens des propositions qui suivent et qui s'articulent avec les grandes options des différentes résolutions pour les trois ans à venir qui seront soumises au débat et au vote du congrès.

Les propositions de modification des statut, règlement intérieur, chartes sont en rouge gras.

Les documents sont envoyés en format pdf afin de garantir leur stabilité pendant l'envoi mail.

Si vous avez besoin d'un autre format pour faciliter vos travaux demander le à la permanence.

